### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS

#### Délibération du conseil communautaire

du 23 juin 2014

n°8

page 1/3

Rapporteur: Monsieur Jean-Paul BARBOT

OBJET: Budget principal, budgets annexes des transports urbains, de

l'assainissement, des ZAE, de la gestion des déchets et de

l'immobilier économique.

Approbation du compte administratif de l'exercice 2013.

Mesdames, Messieurs,

**VU** le 2° de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales relatif à l'approbation du compte administratif,

**VU** l'article L 1612-12 du code général des collectivités territoriales relatif au vote du compte administratif,

**VU** le rapport de présentation ci-joint annexé

**CONSIDERANT** les documents ci-annexés décrivant, pour le budget principal et les budget annexes :

- les ouvertures de crédits et les prévisions de recettes votées dans le cadre du budget primitif, du budget supplémentaire et des décisions modificatives de l'exercice 2013.
- les réalisations de recettes et de dépenses effectuées au cours de l'exercice 2013,
- les restes à réaliser à la clôture de l'exercice 2012,

**CONSIDERANT** que les comptes de gestion et financiers de l'exercice 2013 retraçant :

- l'exécution du budget,
- la situation de la comptabilité générale,
- la situation des valeurs inactives, ont bien été fournis par le comptable public pour le budget principal et les budgets annexes,

Monsieur le président ayant quitté la salle, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le compte administratif pour l'exercice 2013 tel qu'il est dressé dans le tableau «résultat et consolidation du compte administratif 2013» ciannexé.

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS

### Délibération du conseil de communauté

du 23 juin 2014 n° 8 page 2/3

## constate, pour le budget principal :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat de l'exercice 2013	1 974 016,96 €	-4 900 372,61 €
Résultat global de clôture (intégrant les résultats des exercices précédents)	3 574 016,96 €	- 3 802 323,64 €
Résultat global après reports	3 532 826,96 €	-5 711 576,14 €

### constate, pour le budget annexe des transports urbains :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat de l'exercice 2013	544 511,99 €	-812 689,91 €
Résultat global de clôture (intégrant les résultats des exercices précédents)	595 516,42 €	310 478,97 €
Résultat global après reports	595 516,42 €	-3 466 297,54 €

## constate, pour le budget annexe de l'assainissement :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat de l'exercice 2013	751 110,81 €	-261 200,97 €
Résultat global de clôture (intégrant les résultats des exercices précédents)	751 110,81 €	-1 292 033,93 €
Résultat global après reports	751 110,81 €	-1 679 168,85 €

## constate, pour le budget annexe des ZAE :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat de l'exercice 2013	549 148,90 €	0 €
Résultat global de clôture (intégrant les résultats des exercices précédents)	1 595 811,13 €	770 256,64 €
Résultat global après reports	1 595 811,13 €	770 256,64 €

# constate, pour le budget annexe de la gestion des déchets :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat de l'exercice 2013	1 011 978,49 €	478 274,48 €
Résultat global de clôture (intégrant les résultats des exercices précédents)	1 711 978,49 €	1 540 299,07 €
Résultat global après reports	1 711 978,49 €	-539 960,79 €

### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS

### Délibération du conseil de communauté

du 23 juin 2014

n°8

page 3/3

# constate, pour le budget Immobilier Économique:

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat de l'exercice 2013	122 404,50 €	1 832 833,64 €
Résultat global de clôture (intégrant les résultats des exercices précédents)	122 404,50 €	-422 421,78 €
Résultat global après reports	122 404,50 €	273 298,89 €

POUR: 49 CONTRE: 2 Mme MERY + 1 pouvoir ABSTENTION: 1 M. GANIVELLE

Certifiée exécutoire Par le président de la communauté d'agglomération Transmis à la sous préfecture, le 27/06/2014 n° 6059 Publié au siège de la CAPC, le 27/06/2014 Pour ampliation, Pour le président et par délégation, La responsable du service juridique Nadège GROLLIER